Yverdon-les-Bains Jeunesse et cohésion sociale

CENTRES AÉRÉS

30 juin au 15 août 2025

CONDITIONS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION ET HORAIRES

- Les inscriptions s'effectuent à la journée
- Les centres aérés ont lieu du 30 juin au 15 août 2025, du lundi au vendredi
- Les enfants arrivent accompagnés d'un adulte entre 8h00 et 9h00 et repartent accompagnés entre 16h00 et 18h00 au plus tard
- La priorité est donnée aux enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains
- Les inscriptions sont ouvertes du lundi 5 mai à 13h30 au samedi 31 mai.
- Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet de la Ville ou à la réception du Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS), rue de Neuchâtel 2, durant les heures d'ouvertures
- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée
- Le JECOS communique les coordonnées personnelles de chaque enfant domicilié hors d'Yverdon-les-Bains à sa commune de résidence principale afin de pouvoir bénéficier d'un soutien financier (cf. liste des communes partenaires)
- Les questions et requêtes particulières nécessitent un temps de réponse plus long qu'à l'habitude en raison de la forte demande à cette période, d'avance nous vous remercions de votre compréhension

AGE

Les centres aérés sont destinés aux enfants âgés de 4 ans à 10 ans.

LIEUX

Deux établissements peuvent accueillir les enfants durant l'été :

Refuge de la Cure d'Air - *Grèves de Clendy 20* - capacité d'accueil de 60 places et ouvert durant 7 semaines.
Cabane scoute de la Roselière - *Jonction 14* - capacité d'accueil de 40 places et ouvert durant 4 semaines.

ACTIVITES

Des activités sont proposées chaque demi-journée aux enfants. Celles-ci peuvent être ludiques, sportives, créatives, culinaires, etc… et ont pour but d'offrir un programme riche et varié. Les enfants ont aussi la possibilité de proposer d'autres activités. Chacun·e est bien entendu libre d'y participer. Les équipes font le maximum pour que les enfants passent des vacances agréables au sein des centres aérés et qu'ils aient du plaisir en activité.

Les activités peuvent avoir lieu au sein du centre aéré ou dans des lieux à proximité. Le trajet s'effectue principalement à pied et par petits groupes et occasionnellement avec une entreprise de transport privé.

Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains // Tél. +41 24 423 60 27// vacances@yverdon-les-bains.ch

REPAS

La prestation inclus une collation le matin, un repas de midi ainsi qu'un goûter l'après-midi. Les enfants doivent avoir déjeuné avant leur prise en charge par le centre aéré. Les menus ne contiennent pas de porc.

Les intolérances et allergies alimentaires doivent être indiquées dans le formulaire médical ci-dessous et attestées par un certificat médical. Sans certificat médical, il ne sera pas possible de prétendre à une adaptation des menus.

Les parents sont priés de contacter l'organisation en cas d'allergies présentant un risque pour la santé de l'enfant.

LOISIRS INCLUSIFS

Les parents d'enfants à besoins spécifiques peuvent demander un renfort à l'accompagnement auprès de la Fondation Coup d'Pouce. Grâce à la présence d'un·e intervenant·e loisirs de la Fondation Coup d'Pouce, les enfants présentant une déficience notamment intellectuelle et/ou des troubles du spectre de l'autisme peuvent bénéficier d'un soutien individualisé durant les activités des centres aérés.

Les parents doivent s'annoncer sans tarder auprès de la Fondation Coup d'Pouce au 021 323 41 39. Il est important de les contacter plusieurs semaines avant la prestation car le processus de mise en place d'un accompagnement personnalisé comporte plusieurs étapes. Par ailleurs, la présence d'un·e intervenant·e loisirs n'est pas garantie et dépend de la disponibilité des membres de leur équipe aux dates demandées. Ce soutien est gratuit.

TARIF JOURNALIER

Le tarif pour les enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains est de Fr. 24.- par jour et par enfant.

Pour les enfants domiciliés dans une autre commune de la région, le tarif pratiqué est similaire pour autant que la commune de résidence de l'enfant soutienne financièrement cette prestation (cf. liste des communes partenaires). Si ce n'est pas le cas, le montant à la charge des parents est de Fr. 64.- par jour et par enfant. Le montant appliqué dépend du domicile légal de l'enfant et non du domicile du parent remplissant le formulaire

Un rabais de 10% est accordé sur le montant total de la facture dès l'inscription d'un enfant supplémentaire issu de la même famille (frère et/ou sœur).

Afin que le tarif ne soit pas un obstacle à la participation de votre enfant aux centres aérés, une demande d'aide financière dûment motivée par écrit et accompagnée de documents justificatifs doit être jointe au formulaire d'inscription.

Les familles au bénéficie du revenu d'insertion (RI) ou des prestations de l'EVAM doivent adresser leur demande directement auprès de leur assitant·e social·e.

MODIFICATION ET ANNULATION

Toute modification ou annulation est à communiquer au plus vite et par écrit au JECOS.

En cas d'annulation, dans tous les cas un montant de Fr. 50.- est facturé pour les frais de dossier.

En cas d'annulation tardive, si celle-ci intervient durant les deux semaines qui précèdent le début des centres aérés, la moitié de la facture reste due. La présentation d'un certificat médical sera exigée.

Yverdon-les-Bains, le 30 avril 2025

Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains // Tél. +41 24 423 60 27// vacances@yverdon-les-bains.ch

Yverdon-les-Bains Jeunesse et cohésion sociale

CENTRES AÉRÉS

30 juin au 15 août 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veuillez compléter toutes les rubriques de ce bulletin d'inscription de manière lisible

La confirmation d'inscription et la facture vous seront envoyées dans les meilleurs délais

La priorité est donnée aux enfants domiciliés à Yverdon-les-Bains

ENFANT·S DE 4 A 10 ANS		
Nom :	**Prénom :**	**Date de naissance :**

PARENTS / REPRESENTANT·E LEGAL·E		
Nom :	**Prénom :**	**Téléphone :** (numéros facilement joignable durant la journée)
Adresse de résidence : (NPA et localité)		**E-mail :**
Commune de résidence de l'enfant :		

Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains // Tél. +41 24 423 60 27// vacances@yverdon-les-bains.ch

Tarif pour les enfants domiciliés à Yverdon-les Bains et les communes financièrement solidaires (cf. liste)	**Fr. 24.-** par jour et par enfant. Dès le 2ème enfant, un rabais de 10% sera déduit sur le montant total.
Tarif pour les enfants domiciliés dans les communes non partenaires	**Fr. 64.-** par jour et par enfant. Dès le 2ème enfant, un rabais de 10% sera déduit sur le montant total.

Veuillez cocher les jours souhaités uniquement

30 juin au 4 juillet *Cure d'Air & Roselière*	**Lundi 30.06**	**Mardi 01.07**	**Mercredi 02.07**	**Jeudi 03.07**	**Vendredi 04.07**
	☐	☐	☐	☐	☐
7 au 11 juillet *Cure d'Air & Roselière*	**Lundi 07.07**	**Mardi 08.07**	**Mercredi 09.07**	**Jeudi 10.07**	**Vendredi 11.07**
	☐	☐	☐	☐	☐
14 au 18 juillet *Cure d'Air*	**Lundi 14.07**	**Mardi 15.07**	**Mercredi 16.07**	**Jeudi 17.07**	**Vendredi 18.07**
	☐	☐	☐	☐	☐
21 au 25 juillet *Cure d'Air*	**Lundi 21.07**	**Mardi 22.07**	**Mercredi 23.07**	**Jeudi 24.07**	**Vendredi 25.07**
	☐	☐	☐	☐	☐
28 au 31 juillet *Cure d'Air*	**Lundi 28.07**	**Mardi 29.07**	**Mercredi 30.07**	**Jeudi 31.07**	**Vendredi 01.08**
	☐	☐	☐	☐	**Férié**
4 au 8 août *Cure d'Air & Roselière*	**Lundi 04.08**	**Mardi 05.08**	**Mercredi 06.08**	**Jeudi 07.08**	**Vendredi 08.08**
	☐	☐	☐	☐	☐
11 au 15 août *Cure d'Air & Roselière*	**Lundi 11.08**	**Mardi 12.08**	**Mercredi 13.08**	**Jeudi 14.08**	**Vendredi 15.08**
	☐	☐	☐	☐	☐

La priorité est mise avant tout sur la prise en charge de votre enfant aux dates demandées, le lieu étant pour nous secondaire. Cependant, si vous aviez la possibilité de choisir le lieu, lequel choisiriez-vous :

☐ **Cure d'Air**
- ouvert 7 semaines

☐ **Roselière**
- ouvert 4 semaines !

☐ **Sans préférence**
- l'important étant d'avoir une place

Remarques :

EN COCHANT LES CASES SUIVANTES, LA PERSONNE SOUSSIGNEE :

☐ **confirme être le représentant ou la représentante légale de l'enfant**
☐ confirme l'exactitude des informations communiquées dans le présent formulaire d'inscription
☐ confirme avoir pris connaissance et accepte les conditions d'inscription et d'annulation
☐ s'engage à nous retourner le formulaire médical dûment rempli ainsi qu'un certificat médical en cas d'intolérances/allergies alimentaires en même temps que le présent formulaire d'inscription

Nom et prénom du représentant ou de la représentante légale :

Lieu et date :

A retourner à :

- **vacances@yverdon-les-bains.ch**
- Service jeunesse et cohésion sociale / Centres aérés / Rue de Neuchâtel 2 / 1400 Yverdon-les-Bains

FORMULAIRE SANTE ET PRATIQUES ALIMENTAIRES A NOUS RETOURNER AVEC VOTRE DOSSIER

Informations traitées en toute confidentialité

Veuillez remplir un formulaire par enfant.

Nom de l'enfant : **Prénom** de l'enfant :

Numéros de téléphone du représentant ou de la représentante légale :

SANTE : remarques et indications des éventuelles difficultés de santé ou de tout autre problème important nécessitant des précautions particulières (intolérances ou allergies, suivi d'un traitement et posologie, besoins spécifiques…)

En cochant les médicaments suivants, vous autorisez le personnel du JECOS à les administrer à votre enfant en cas de nécessité. Avant chaque administration, la prise est validée par le ou la co-responsable.

- ☐ **Arnica Montana 5-9 CH granules homéopathiques** (lors de chocs avec apparition d'hématomes)
- ☐ **Dafalgan 250 mg** (maux de tête, douleurs musculaires et fièvre)
- ☐ **Merfen spray** (désinfectant plaies)
- ☐ **Bepanthen crème** (petites plaies, coupures, écorchures ou crevasses)
- ☐ **Fenistil gel** (démangeaisons liées aux piqûres d'insectes)
- ☐ **Eucéta-Leucen gel** (coups de soleil, brûlures superficielles ou lors d'un choc avec éraflures/hématomes)
- ☐ **Anti Brumm spray tiques** (protection à sprayer sur les jambes/bras lors des balades en forêt)

▸ **Poids** de mon enfant : Kg

PRATIQUES ALIMENTAIRES :

Statut A ☐ **menu régulier** (les repas ne contiennent pas de viande de porc)

Statut A^{+} ☐ sans viande ☐ sans viande, sans poisson et sans crustacés (végétarien)

Statut B ☐ sans lactose* ☐ sans gluten*

Statut C ☐ autre, à préciser* :

**Les intolérances et allergies alimentaires doivent obligatoirement être validées par un certificat médical. Sans ce document, il ne sera pas tenu compte de votre demande.*
Aussi, en fonction de la sévérité de la réaction, il peut être demandé à la personne d'amener son propre repas pour éviter tout risque de contamination croisée.

Le représentant ou la représentante légale est responsable de signaler les besoins particuliers de l'enfant accueilli. En aucun cas le personnel du JECOS ne pourra être tenu pour responsable en cas de déficit d'information de la part du représentant ou de la représentante légale. Par ailleurs, le personnel du JECOS est autorisé à refuser un enfant ou à le renvoyer à la maison, si sa prise en charge ne peut pas être garantie de manière satisfaisante ou si elle comporte un risque pour lui-même ou pour les autres enfants.

EN COCHANT LES CASES SUIVANTES, LA PERSONNE SOUSSIGNEE :

- ☐ **confirme être le représentant ou la représentante légale de l'enfant**
- ☐ confirme l'exactitude des informations communiquées dans le présent formulaire santé
- ☐ confirme que l'enfant accueilli est assuré contre la maladie et les risques d'accident pouvant survenir durant sa prise en charge, ainsi qu'en matière de responsabilité civile

Nom et prénom du représentant ou de la représentante légale :

Lieu et date :

Rue de Neuchâtel 2, 1400 Yverdon-les-Bains // Tél. +41 24 423 60 27// vacances@yverdon-les-bains.ch